

LE LIVRE DE RAISON DE JEAN FRAYSSE OU DE FRAYSSINET, MOINE ET FAMILIER CARDINALICE AU TEMPS DU GRAND SCHISME D'OCCIDENT ET DES PAPES EN AVIGNON.

Le fonds cathédral de chapitre aixois de Saint Sauveur a déjà fourni matière à un bel article d'Edouard Baratier sur un notaire et drapier de Riez, Jean Barral qui tint son livre de comptes entre 1417 et 1443¹. Le même dépôt peut encore réserver d'autres bonnes surprises² et renferme « de fait » deux livres de raison dont celui de Jean Fraysse ou de Frayssinet, familier cardinalice présenté ici. Entre 1391 et 1408, la rédaction en est homogène et sans lacune, avec sur la fin, quand la main faiblit, un espacement des caractères qui tremblent un peu et se brouillent. Les visites du médecin juif reviennent alors plus souvent, malgré le coût élevé de la consultation à un florin d'or, et Jean apparaît dans son journal comme un homme vieillissant et guetté par la mort. Dans ces années troubles, les pilleries de Raymond de Turenne et les heures sombres du Grand Schisme d'Occident tiennent en haleine le bas pays rhodanien et la cité d'Avignon.

Ce climat d'insécurité voire d'apocalypse dans l'esprit des clercs est-il propice à l'introspection, au retour sur soi et à un mode nouveau de pensée ? On ne peut manquer de souligner l'abondance et la diversité de la produc-

1. Edouard BARATIER, « Le notaire Jean Barral, marchand de Riez au début du xv^e siècle » d'après les registres G 2693 et 2694 du fonds de Saint Sauveur dans *Provence historique*, VII, 1957, p. 254-275 et la cartographie de ses activités dans *Atlas historique. Provence. Comtat Venaissin. Monaco. Orange. Comté de Nice*. Paris, 1967, carte 90 : « les lieux d'origine de la clientèle du drapier Jean Barral, 1420-1421 ».

2. André et Madeleine VILLARD, *Fonds d'archives départementales des Bouches du Rhône*. Série G et H, Marseille, 1970.

tion avignonnaise dans le domaine de l'écriture pour soi, dans les deux derniers siècles de moyen âge, accordée dans sa variété aux divers milieux sociaux et aux pratiques culturelles elles aussi très diverses. Qu'y a-t-il de commun entre le journal du bourgeois Paul de Sade écrit entre 1390 et 1394³, celui du cordier Jean Teissère mort en 1384⁴ qui, avec son livre, lègue tous ses biens à la cité d'Avignon, le journal du collecteur apostolique Jean de Rivesaltes⁵ tenu entre 1393 et 1405 et, dans la décennie 1330, la littérature visionnaire du clerc « fantastique », Opicinus de Canistris⁶. Pour ne rien dire de la lettre du dominicain Vincent Ferrier, prédicateur général du pape Benoît XIII, sur sa guérison miraculeuse à Avignon en octobre 1398, au point de départ de sa mission pastorale⁷. L'occasion de relever combien la notion d'« ego-texte » recouvre des réalités bien différentes.

LE SAC DE NOTRE DAME DES DOMS

Le livre de Jean de Fraysse est épargné par ces fulgurances et leur oppose même un réalisme un peu épais, le bon sens pratique d'un homme qui sait compter et ramène tout à lui et dont l'esprit terre à terre tranche sur les curiosités de l'Arlésien Jean Boysset, son exact contemporain et qui dans son livre de raison se hausse à la chronique universelle⁸, très marquée par les péripéties locales du Grand Schisme. Six cahiers de petit format qui s'apparentent aux protocoles des notaires sont farcis de latin, la langue des clercs, un latin pratique qui va droit au but et ne s'embarrasse pas de fioriture inutile. Dans le récit de l'ordinaire des jours, on a bien du mal à faire ressortir un fait saillant comme le sac, le 17 septembre 1398, de la sacristie de la cathédrale avignonnaise de Notre Dame des Doms⁹.

Ce malheureux épisode dont Jean est une victime directe se place dans le contexte général de la soustraction d'obédience prononcée le premier jour

3. Henri BRESC, « Le mariage de Paul de Sade » dans Coll. *Avignon au Moyen-Âge* Avignon, 1988, p. 171-184.

4. Joseph GIRARD, « Un marchand Avignonnais au XIV^e siècle », dans *Mémoires de l'Académie de Vaucluse* t. X, 1910, p. 1-32.

5. Guillaume MOLLAT, éd. : « Les comptes de Jean de Rivesaltes, collecteur apostolique dans le diocèse d'Elne, 1395-1405 » dans « Revue d'Histoire et d'Archéologie du Roussillon » (1905).

6. André VERNET, « Les visions cosmiques d'Opicinus de Canistris » dans *Cahiers de Fanjeaux* 27, *Fin du monde et signes des temps. Visionnaires et prophètes en France méridionale, fin XIII^e-début XV^e siècle*, Toulouse, 1992.

7. Bernard MONTAGNES, « La guérison miraculeuse et l'investiture prophétique de Vincent Ferrier au couvent des frères prêcheurs d'Avignon (3 octobre 1398) » dans *Avignon au Moyen Âge*, op. cit., p. 193-198.

8. Louis STOUFF, « Un Arlésien de la fin du Moyen âge : Bertrand Boysset 1350-1415 » dans « Le couronnement de la Vierge par Engueran Quarton » *Études Vauclusiennes*, XXIV – XXV, 1980 – 1981 ; p. 59-61

9. Yves GRAVA, « Un épisode du Grand Schisme d'Occident à Avignon. Le sac de Notre Dame des Doms (septembre 1398) vu par une victime du pillage » dans *Avignon au*

de ce mois de septembre par les officiers de Charles VI sur le pont du Rhône et des déprédations de Geoffroi de Boucicaut qui s'en sont suivies. Malheureusement pour l'historien, Jean ne se soucie guère d'être un chroniqueur, réalisant en cela pleinement le programme de nos « ego-textes », ne parler que de soi.

Il avoue pourtant avoir tout perdu dans l'affaire et n'avoir « gardé rien d'autre que ce qu'il avait sur le dos » ; mais il préfère se taire de crainte, nous dit-il, « de réjouir mes ennemis et d'affliger mes amis », ce qui ne l'empêche pas de procéder, comme on le ferait pour un assureur, à l'inventaire détaillé des choses dérobées. La literie : couvertures, draps et sommier, ce dernier évalué cher. Le vestiaire aux pièces nombreuses, certaines à l'état neuf, un luxe à la portée de bien peu : houppelandes et draps de Bruxelles, tuniques et coiffes. Les livres liturgiques non plus n'ont pas été épargnés par les soudards : un missel « à l'usage de l'Église d'Aix », un bréviaire à l'usage de celle de Narbonne. Mais la perte la plus douloureuse est pour lui cette cassette fracturée et vidée de sa douzaine de beaux écus d'or qui voisinaient avec de la menue monnaie.

On peut compter cependant que l'affaire n'en restera pas là, puisque le cardinal de Pampelune, le fameux Martin de Zelva, grand théologien et référendaire du pape Benoît XIII, a été victime comme Jean du saccage.

S'attaquer aux dignitaires de l'Église a un prix et Martin fait appel aux Avignonnais des pertes subies en présentant une note qui s'élève à plusieurs milliers de florins ! Pour l'heure, le maître de Jean, le cardinal d'Albano est parti prudemment se mettre à l'abri de l'autre côté du Rhône derrière les fortes murailles de la ville royale de saint André, dans « la maison du seigneur doyen », précise le texte ; et c'est là que Jean lui apporte son nécessaire ; sa chaufferette, un globe d'ambre serti d'une garniture dorée, sa fourchette du même métal.

TRACES ET TRACAS DE LA VIE ORDINAIRE

Sauf exception comme on vient de le voir, le journal de Jean Fraysse atteint rarement à la hauteur de vue du « Journal du bourgeois de Paris »¹⁰. L'essentiel est ramené aux dépenses courantes et à la tenue de son ménage. Des dépenses de bouche d'abord ; le vin qu'il choisit bon si on en juge par le prix au pichet, les alcools, « l'eau ardente » dont il use comme remontant, les laitages enfin qui conviennent mieux à l'estomac fatigué du vieil homme. Le

10. Colette BEAUNE, *Le journal d'un bourgeois de Paris*, coll. Lettres gothiques, Paris, 1991.

pain s'y ajoute, mais le « companage » n'y apparaît pas. Drogues et « épices », parfois sur l'ordonnance du médecin juif, son achetées chez l'« espiciaire » l'épicier du quartier et les commandes de papier et de livres sont équilibrées par des mises en gage qui sont une réserve d'argent frais. Le logement est le plus gros poste de dépense, et c'est aussi celui qui cause à Jean le plus de soucis. Il doit quitter un premier logis où « il pleut comme à ciel ouvert », je le cite, pour se réfugier dans un abri plus confortable dont il nomme le propriétaire, sans doute un ami : Etienne de la Noix, prêtre du diocèse de Reims.

Le déménagement, la « mutata loci » mérite une mention spéciale, en marge du registre, et atteste à sa manière la précarité des installations avignonaises malmenées par les épreuves de la seconde moitié du XIV^e siècle. Il témoigne encore plus sûrement que, comme beaucoup de « familiers », Jean n'est pas logé dans la livrée de son maître.

Toutes ces dépenses sont réglées dans la monnaie d'Avignon. Alimentées par le grand remuement d'argent d'une capitale de la chrétienté ; les monnaies fortes y circulent, le florin d'or de la chambre apostolique qui vaut 12 gros d'argent à 12 deniers l'un, l'écu compté à 14 gros et le franc à 15 de la même monnaie.

UNE VIE RÉGLÉE PAR LA SONNERIE DES CLOCHES DANS LA DOUCEUR D'ÊTRE INCLUS

Le livre de ce clerc qui est un homme d'ordre fait entrevoir la belle ordonnance des grandes fêtes liturgiques : la Vierge est fêtée en septembre et Noël y apparaît comme toute comme une fête domestique où se font les cadeaux à « monseigneur le cardinal ». Saints et saintes, Georges en avril, Marie-Madeleine en juillet, Simon et Jude en octobre, y apparaissent en leur temps. Au jour de la fête de Sainte Catherine, Jean donne un écu d'or « en aumône » aux franciscains d'Avignon « pour Dieu » et pour leur pitance ; les pauvres de l'hôpital fondé au milieu du siècle par le chevalier juriste, Bernard Rascas, en un lieu devenu aujourd'hui l'Université, ne sont pas oubliés. Tout à fait remarquable pourtant et sortant du lot des libéralités communes est l'abondance des messes funéraires commandées à de nombreuses occasions et en grande quantité, par douzaines parfois. Or le « cantar », la messe chantée dont il s'agit ici est d'un prix élevé : 1 gros d'argent, soit la valeur de deux pichets de vin de bonne qualité ou d'une grosse ration de pain. Chez cet homme passablement isolé, ces commandes faites aux franciscains d'Avignon comme dans différentes églises de la ville paraissent sans rapport avec un quelconque service lignager, mais sont plutôt à interpréter comme la marque d'une intégration assumée et recherchée dans une famille plus large, celle des protecteurs et des amis, où les dévotions privées ont leur traduction liturgique et circulent librement pour assurer finalement le lien social indispensable à la cohésion et au bon fonctionnement du groupe.

L'identité personnelle passe en effet par l'appartenance au groupe. Jean est un obscur qui ne prend sa force et son existence que par elle. Le noyau dur mais bien réduit en est constitué par la fratrie. Jean ne cite que son cousin Barthélémy et Philippe, son frère, avec la mention bien intéressante de « prédicateur de monseigneur le cardinal », un service qui soude la parenté. Mais on abandonne très vite les liens charnels pour la seule solidarité qui compte, celle de la profession monastique qui n'exclut pas pour autant les amitiés dans le milieu canonial. Aix est une ville où Jean revient souvent, au gré de ses missions. C'est à Saint Sauveur qu'il élit sépulture et lègue ses précieux cahiers. C'est là qu'il a suivi ses premières années de formation, décisives dans sa vocation de religieux, là aussi que sur le tard et comme par une reconnaissance sociale et un couronnement de carrière, il prend ses grades universitaires de l'Université d'Avignon; mais c'est un chanoine aixois qui l'installe dans son nouvel état. Ce n'est pourtant pas cette identité qui paraît la plus forte dans le livre de raison. Bénédictin, Jean est dans la continuité confessionnelle et géographique du pape Urbain V. Son village d'origine, Frayssinet, est tout proche du pont de Montvert et de la seigneurie de Grisac, en Lozère, berceau de la famille de Guillaume Grimoard, le futur pape.

Il apparaît que sa carrière s'est faite dans les vingt ou trente années qui ont précédé la rédaction de son livre, et donc principalement sous le pontificat d'Urbain V et dans un milieu monastique où Jean s'est acquis des amitiés longuement cultivées dans un réseau de clientèles solides. De hauts dignitaires comptent parmi ses amis : Pierre Sabatier, prieur de Saint Saturnin du port, l'actuel Pont Saint Esprit, dirige une grosse maison clunisienne qui tient sur le Rhône, à son confluent avec l'Ardèche, une position forte. L'abbé du Thoronet, Pierre de Montagnac, est aussi le camérier du pape et à ce titre noue avec Jean des relations qu'on peut qualifier d'« organiques ». C'est là la vieille garde des ordres religieux, ceux-là même que la bulle de Benoît XII a réformés, en en faisant des serviteurs fidèles de la curie romaine. Le réseau monastique auquel Jean appartient s'épanouit et se prolonge dans des ancrages plus lointains, la planèze de Saint Flour, terre bénédictine et clunisienne par excellence¹¹ où Jean a son prieuré dont il est le prieur commendataire, dans le dépendance de la grande abbaye auvergnate de Saint Gérard d'Aurillac, « Orlhac » dit le texte. Une liste opportunément fournie par Philippe Contamine dans un livre récent¹² montre qu'entre 1317 et 1482 les prélats du diocèse de Saint-Flour, tous d'excellente noblesse, sont très majoritairement issus des rangs du monachisme bénédictin et des grandes abbayes

11. Albert RIGAUDIÈRE, *Saint Flour, ville d'Auvergne au bas Moyen Âge* Paris, 1982.

12. Philippe CONTAMINE, *La noblesse au royaume de France de Philippe le Bel à Louis XII*, Paris, 1997, p. 238-239. L'administrateur de l'abbaye d'Aurillac dont dépend le prieuré de Jean Fraysse est un bénédictin, Archambaud, camérier de l'abbaye de la Sauve majeure, dont les successeurs, Dieudonné de Canillac et Pierre d'Estaing venu de l'abbaye de Conques, sont tous des moines de Saint Benoît.

de Saint Flour, Saint-Julien de Brioude et de Sauxillanges. Jean tire de son prieuré un revenu que le malheur des temps amenuise régulièrement. En un temps où la baisse des revenus bénéficiers provoque une enquête en Quercy diligentée par l'administration fiscale de Benoît XIII et où le prêtre de Cahors, Jean Fraysse, un homonyme, répond comme il le peut sur cette forte diminution des rentes de l'église (1395)¹³, le prieuré de Chaudes-Aigues ne rapporte à son bénéficiaire que 25 écus d'or qui font au total 350 gros d'argent et encore dans les bonnes années ou les moins mauvaises. En 1398, son régisseur ne lui verse que le quart de la recette annuelle et Jean d'ajouter « pas davantage ».

Quatrième et dernière appartenance, Jean est l'homme d'une famille cardinalice, celle de Nicolas de Brancas, cardinal du Transtévère en 1378 puis d'Albano en 1388, lorsqu'il succède dans le titre à Anglic Grimoard, le frère d'Urbain V¹⁴; il est le seul dans ce collège cardinalice de ce prénom, ce qui en renforce l'identification. Nicolas est un partisan clémentin et des papes Français, mais modéré, une prudence qui lui vaut une mort paisible à Florence en 1412. Jacques Verger en consacrant un gros article à une autre famille cardinalice avignonnaise, celle de Pierre de Monteruc¹⁵ a bien noté que l'entourage d'un cardinal est le lieu naturel des grandes ambitions pour ceux qui ont ce capital de départ que donne la naissance noble, pour les autres celui des carrières assoupies promises à des destins sans éclat. Sans doute par sa vocation monastique qui l'éloigne de l'agitation du siècle, Jean est plutôt de ceux-ci. Il n'en demeure pas moins que « familier » et donc homme à tout faire de son maître, Jean veille à la bonne marche de la maison, au ravitaillement régulier des greniers et des celliers qui sont pour lui un souci obsédant en ces temps de pénurie. Homme de confiance du cardinal et son fondé de pouvoir, il en expédie aussi les affaires courantes. C'est pour lui que Jean court les routes à cheval ou plus souvent à dos de mulet, remonte ou descend le cours du Rhône ou de la Durance. Il déploie toute cette activité à récupérer les créances de son maître auprès des tribunaux de Nîmes et de Beaucaire, sièges de la sénéchaussée du Languedoc; Aix, Arles encore sont dans ses circuits, Arles surtout, où réside François de Conzié, l'archevêque qui est aussi le grand camérier de Benoît XIII avec lequel Jean est forcément en relation pour les affaires de son maître. Lui-même est prêteur, lorsqu'il le peut, ce qui à la réflexion peut paraître étonnant chez un homme au budget aussi étriqué. Agit-il là encore pour son maître, avec l'argent rendu disponible par les remboursements des créances et a-t-il aussi dans ce

13. Jean GLENISSON et John DAY, *Textes et documents d'histoire du moyen-âge XIV-XV siècles. Perspectives d'ensemble. Les crises et leur cadre* Paris, 1970, texte n° 58, p. 221-227. La chartre dite de Cahors est datée de 1395.

14. Jacques de FONT-RÉAULX, « Les cardinaux d'Avignon, leurs armoiries et leurs sceaux » dans *Annuaire des amis du palais des papes*, 152, 1971 - 1975, p. 30.

15. Jacques VERGER, « L'entourage du cardinal Pierre de Monteruc (1356-1385) » dans *Mélanges de l'École Française de Rome*, t 85 (1973) p. 515-546.

domaine un pouvoir de délégation ? On peut raisonnablement le penser, mais sans une assurance réelle dont le journal ne dit rien.

CONCLUSION :

Il faut arrêter cet exposé sur trois remarques :

1 - Le livre de raison de Jean Fraysse n'échappe pas au caractère très mêlé qui est dans la nature même de ces « Ego-textes ».

Livre de Raison ou livre de compte, les deux termes peuvent-ils être dissociés ? Le terme neutre d'« Ego-texte », ce texte que l'on rédige pour soi, paraît assez généreux pour les accueillir tous les deux. L'opposition factice s'y trouve résorbée dans toutes les complémentarités d'une expérience vécue.

2 - Porteur d'un regard dans un jeu de miroir sur le rédacteur lui-même, le livre de Jean retrace un destin ordinaire, mais exemplaire dans sa banalité même.

3 - Le point essentiel enfin me paraît être le témoignage qu'apporte le document sur tous les signes d'une appartenance forte de l'individu à des cercles successifs et très fermés où le locuteur trouve sa place. Le livre de raison y rejoint alors sa vocation qui est d'être prosopographique.

Yves GRAVA